

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 5 avril 2004  
(convocation du 22 mars 2004)**

Aujourd'hui Lundi Cinq Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BELIN à M. GUICHOUX ( <i>à partir de 11 h 20</i> )	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie	M. JAULT Daniel à M. RESPAUD Jacques
M. BOBET à M. MANSENCAL ( <i>jusqu'à 11 h 20</i> )	M. JUNCA à Mme JORDA-DEDIEU ( <i>à partir de 11 h 00</i> )
M. BRON à Mme Walryck ( <i>jusqu'à 11 h 15</i> )	Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Jean-Louis
Mme BRUNET à Mme DARCHE ( <i>jusqu'à 11 h 15</i> )	Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
Mme CASTANET à M. BOCCHIO ( <i>jusqu'à 10 h 15</i> )	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. DELAUX à M. DUCASSOU ( <i>jusqu'à 11 h 15</i> )	M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues	M. MOULINIER à M. GUILLEMOTEAU
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth	M. NEUVILLE Michel à M. REBIERE André
Mme CHARBIT-BONNATERRE à M. BAUDRY	M. REDON Michel à M. MERCIER Michel
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. TAVART Jean-Michel à M. BELIN Bernard
Mme DELAUNAY Michèle à Mme KEISER	M. TOUZEAU à M. TURON ( <i>à partir de 11 h 40</i> )
M. DUTIL Silvère à M. GOURGUES Jean-Pierre	
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain	
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bordeaux Gironde Convention Bureau - Partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux - Programme d'actions triennal 2004-2006 - Subvention de la Communauté Urbaine pour l'année 2004 - Approbation - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présente sur l'agglomération bordelaise depuis 1991, l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau (BGCB) a toujours su valoriser les nombreux atouts du territoire en matière touristique pour développer le tourisme d'affaires, aider les organisateurs dans le montage de leur projet et les conseiller dans le choix des prestataires, mais aussi pour faire-valoir la richesse du patrimoine local et les nombreux savoir-faire régionaux pour fédérer l'ensemble de l'offre et créer des synergies entre les différents acteurs publics et privés.

Son expérience et l'important réseau qu'elle a ainsi pu tisser depuis, lui permettent aujourd'hui de s'afficher comme le véritable ambassadeur de Bordeaux et de l'agglomération pour mettre en relation les principaux professionnels et institutionnels du tourisme d'affaires et ainsi promouvoir notre territoire auprès de la clientèle nationale et internationale comme destination privilégiée pour l'organisation de congrès, séminaires, salons, foires, voyages techniques.

Ainsi, en axant son action sur la promotion globale de la destination et en travaillant parallèlement sur le long terme par une recherche active des marchés, l'association BGCB a très vite pu démontrer, d'une part, l'existence sur l'agglomération bordelaise d'un réel potentiel de tourisme d'affaires, et d'autre part, sa réelle volonté de développer ce potentiel comme un véritable instrument de développement économique pour les villes de l'agglomération et, plus largement, le département.

Si la conjoncture économique mondiale semble expliquer le repli observé depuis 2001 sur le marché du tourisme en général, et sur une partie du tourisme d'affaires en particulier (le BGCB a enregistré une baisse de 29 % du nombre de manifestations réalisées entre 2001 et 2003), de nouvelles tendances apparaissent au niveau international, avec la reprise des demandes en provenance des pays étrangers et la stabilisation du nombre de dossiers ouverts concernant les congrès, conventions et incentives (voyages de motivation).

Sur l'agglomération elle-même, plusieurs facteurs devraient, selon le BGCB influencer favorablement l'évolution du tourisme d'affaires ; parmi eux, la réouverture du Palais des Congrès (2004 sera la première année pleine d'exploitation), l'achèvement de certains grands travaux sur le territoire communautaire, ainsi que la reconstruction du Grand Hôtel de Bordeaux, dont l'ouverture est programmée pour 2005.

Sur les trois prochaines années, le BGCB propose la mise en œuvre d'une stratégie de développement « redynamisée » selon trois principaux leviers :

**1. une stratégie confortée sur le marché des congrès nationaux et internationaux** : les associations et fédérations *nationales* seront ciblées prioritairement pour relancer le segment des congrès nationaux. A ce titre, plusieurs actions seront lancées :

- qualification d'un fichier de prospects,
- participation aux principaux salons spécialisés sur le créneau (Salon Bedouk, Haevent, Journée de France Congrès, présentations-dégustations à la Maison de l'Aquitaine à Paris),
- relances téléphoniques, fax, courriers électroniques et prises de rendez-vous,
- invitations à venir visiter le Palais des congrès pour les prospects les plus intéressés,
- veille marketing et suivi.

S'agissant de la prospection des congrès et salons *internationaux*, 6 marchés prioritaires ont été identifiés par l'ICCA (International Congress and Convention Association), à laquelle adhère le BGCB :

- les Etats-Unis, qui abritent le siège de 641 associations internationales,
- la Grande-Bretagne, 469 sièges,
- la Belgique, 303 sièges,
- la France, 240 sièges,
- les Pays-Bas, 238 sièges,
- et l'Allemagne, 190 sièges.

Le BGCB a ainsi prévu de participer, en mars 2004, au Salon EMIF (salon européen du tourisme d'affaires) à Bruxelles, puis au Salon IMEX (salon européen pour le marché des congrès, séminaires et incentives) à Francfort en mai 2004, et au Salon EIBTM à Barcelone en novembre 2004.

Les actions déclinées à ce niveau, semblables à celles engagées pour les marchés nationaux, comprendront en outre l'adhésion ou le renouvellement de l'adhésion aux principaux réseaux spécialisés sur l'international (ICCA, Fédération Européenne des Villes de Congrès, MPI, ASAE...) et une action de communication spécifique auprès de la presse spécialisée.

Enfin, le marché américain, centre mondial de décisions pour le marché international des associations, fait par ailleurs l'objet d'une attention toute particulière et d'une démarche renforcée de prospection avec l'aide d'un cabinet spécialisé basé à New-York, la société Marketing Challenge International, dont l'objectif est d'introduire, puis promouvoir la

destination Bordeaux-Gironde sur le marché américain et générer des demandes de groupes. A ce titre, le BGCB participera en mai 2004 au salon GWSAE à Washington, qui rassemble l'essentiel des responsables d'associations internationales, avant de s'afficher, en juin 2004, comme partenaire des manifestations organisées dans le cadre de Vinexpo à Chicago.

**2. une démarche sectorielle à partir des pôles de compétences de l'agglomération :** parallèlement à la prospection des associations internationales, une mobilisation des acteurs économiques locaux sera engagée dans les domaines où l'agglomération a des pôles d'excellence nationaux et/ou internationaux.

Les actions devront ici être animées par un réseau « d'ambassadeurs locaux » qu'il conviendra au préalable, et d'ici la fin de l'année 2004, de prospecter puis sensibiliser aux caractéristiques et spécificités locales.

Ce programme d'actions sera, par ailleurs, mené en étroite collaboration avec le BRA, et l'ensemble des organismes fédérateurs du milieu économique local (universités, agences et association de développement, clubs d'entreprises...).

**3. le développement sur le marché des réunions d'entreprises et voyages de motivation :** les actions déployées à ce stade devront poursuivre les objectifs définis ci-après :

- agir sur les marchés prioritaires : France, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne et USA en renforçant les moyens d'actions vers ces pays,
- positionner la destination Bordeaux-Gironde sur les marchés émergents ou secondaires : Espagne, Scandinavie, Suisse, Autriche, Russie, Amérique du Sud et Asie,
- favoriser la mise en marché des produits des adhérents du BGCB en leur proposant des actions commerciales, de promotion et de marketing dirigées vers les segments de clientèle retenus,
- accentuer les efforts de partenariat avec la Maison de la France afin de positionner l'agglomération dans la destination France.

En marge de ce programme d'actions stratégiques spécifique, qui s'échelonne sur les trois années, l'association BGCB poursuivra ses missions habituelles de promotion par l'édition de nouvelles brochures, la réimpression de plaquettes actualisées et la mise à jour de son site internet.

Enfin, l'association espère encore renforcer son réseau d'adhérents et prospecter de nouveaux « associés » en démarchant notamment les hôtels restaurants, boutiques de luxe, loueurs de voitures, autocaristes, châteaux viticoles, golfs et tous autres établissements du territoire susceptibles d'œuvrer efficacement pour la promotion du tourisme d'affaires et de congrès.

Notre établissement public est sollicité par le B.G.C.B., dans le cadre de ce programme d'actions triennal, pour apporter, aux côtés des autres partenaires publics, son cofinancement à hauteur de 50.800 € annuels.

Pour l'année 2004, le budget prévisionnel présenté par le B.G.C.B., s'élève à 242.587 € et s'établit comme suit :

Charges		Produits	
. Frais de fonctionnement :	112.000 €	. Cotisations des professionnels :	81.837 €
. Frais commerciaux :	29.500 €	. Participation des professionnels aux opérations de promotion	35.650 €
. Adhésions :	6.152 €	. Ville de Bordeaux :	50.000 €
. Marché français :	16.800 €	. Communauté Urbaine de Bordeaux :	50.800 €
. Marché belge :	6.753 €	. Conseil Général de la Gironde :	19.800 €
. Marché britannique :	500 €	. Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	4.500 €
. Marché allemand :	4.900 €		
. Marché américain :	39.100 €		
. Actions diverses :	26.882 €		
<b>Total :</b>	<b>242.587 €</b>	<b>Total :</b>	<b>242.587 €</b>

La mise en œuvre de ce programme d'actions triennal doit permettre, d'une part, à l'association B.G.C.B. d'intensifier les retombées de tous ordres en matière de tourisme d'affaires, concourant à renforcer l'attractivité et la notoriété de l'agglomération et à la positionner au niveau européen, et, d'autre part, à la Communauté Urbaine de Bordeaux de s'inscrire définitivement dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues au contrat d'agglomération et au volet tourisme d'affaires et de congrès de sa politique communautaire de développement du tourisme sur l'agglomération bordelaise.

Enfin, ce programme d'actions triennal pourra faire l'objet, le cas échéant, de réajustements qui prendront en considération les préconisations du volet tourisme d'affaires de l'étude de positionnement touristique de l'agglomération bordelaise, actuellement en cours de réalisation et dont les résultats seront connus d'ici l'automne 2004.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe du programme d'actions pluriannuel 2004-2006 de l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau et de son financement à hauteur de 50.000 € annuels, sur cette période, sous réserve, d'une part, de l'engagement pluriannuel des autres partenaires publics sollicités, de l'inscription des crédits correspondants, et d'autre part d'éventuels réajustements découlant des préconisations de l'étude stratégique sur le positionnement touristique de l'agglomération.

- **DECIDER** à titre de participation au financement des actions qu'elle mènera en 2004, l'attribution d'une subvention d'un montant équivalent au soutien de la Ville de Bordeaux, soit une subvention de 50.000 € au bénéfice de l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle 2004-2006, ci-annexée, en vue de fixer, notamment, les modalités du partenariat ainsi engagé.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574 sous fonction 04 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 5 avril 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
23 AVRIL 2004**

M. PATRICK PUJOL

